

DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
ANNEMASSE – LES VOIRONS – AGGLOMERATION

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA – 74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

OBJET :

Séance du : mercredi 09 novembre 2022

RAPPORT D'ACTIVITÉS
2021 DE L'OFFICE DE
TOURISME DES MONTS
DE GENÈVE

Convocation du : 2 novembre 2022

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 56

Président de séance : Gabriel DOUBLET

Secrétaire de séance : Nadège ANCHISI

N° CC_2022_0131

Membres présents :

Laurent GILET, Bertilla LE GOC, François LIERMIER, Christian DUPESSEY, Ines AYEB, Maryline BOUCHÉ, Michel BOUCHER, Robert BURGNIARD, Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Chadia LIMAM, Louiza LOUNIS, Pascale MAYCA, Amine MEHDI, Mylène SAILLET RAPHOZ, Bernard BOCCARD, Claude ANTHONIOZ, Jean-Michel VOUILLOT, Nadège ANCHISI, Antoine BLOUIN, Stéphane PASSAQUAY, Denis MAIRE, Jean-Luc SOULAT, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Gabriel DOUBLET, Yannick CHARVET, Danielle COTTET, Patrick ANTOINE, Jean-Pierre BELMAS, Pascale PELLIER, Maurice LAPERROUSAZ, Alain LETESSIER, Marie-Jeanne MILLERET, Sophie VILLARI, Julien BEAUCHOT

Représentés :

Guillaume MATHELIER par Laurent GILET, Christian AEBISCHER par Julien BEAUCHOT, Dominique LACHENAL par Louiza LOUNIS, Pascal SAUGE par Michel BOUCHER, Marion BARGES-DELATTRE par Bernard BOCCARD, Paulette CLERC par Claude ANTHONIOZ, Anny MARTIN par Jean-Michel VOUILLOT, Jean-Paul BOSLAND par Antoine BLOUIN, Odette MAITRE par Nadège ANCHISI, Michel COLLOT par Jean-Pierre BELMAS, Véronique FENEUL par Pascale PELLIER, Nadine JACQUIER par Marie-Jeanne MILLERET

Excusés :

Kévin CHALEIL-DOS-RAMOS, Géraldine VALETTE-GURRIERI, Djamel DJADEL, Matthieu LOISEAU, Yves CHEMINAL, Marie-Claire TEPPE-ROGUET, Joanny DEGUIN, Anne FAVRELLE, Isabelle VINCENT, Daniel DE CHIARA

Vu les délibérations du conseil communautaire en date des 5 et 24 mars 2010 portant création d'un EPIC dénommé « Annemasse-les Voirons Tourisme » ;

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 20 septembre 2017 instituant l'élargissement du territoire de cet EPIC au territoire de la Communauté de communes du Genevois et sa nouvelle nomination administrative « Office de tourisme Les Monts de Genève, Haute-Savoie, France » et venant modifier ses nouveaux statuts ;

Vu les délibérations du conseil communautaire d'Annemasse Agglo du 16 décembre 2020 et de la Communauté de Communes du Genevois du 14 décembre 2020, approuvant les termes de la convention d'objectifs 2021-2023 liant Annemasse Agglo, la Communauté de communes du Genevois et l'EPIC Les Monts de Genève autour d'objectifs communs pour trois ans ;

Considérant que la commission consultative des services publics locaux, réunie le 29 juin 2022, a pris connaissance du rapport d'activités 2021 de l'Office de tourisme des Monts de Genève ;

Considérant les faits marquants de cette année 2021, et notamment :

- Au niveau de la communication, de nouvelles campagnes ciblées ont été menées sur la valorisation de la mobilité touristique, la sécurité dans les espaces naturels et la préservation des milieux naturels. A noter un développement particulier sur les réseaux sociaux (renforcement de la communauté) et via des reportages. De nouveaux contenus pour valoriser les partenaires professionnels ont été créés et les principaux supports tels que le Pass Léman France et la Carte touristique ont été réédités.

- Au niveau du service Accueil, l'Office de tourisme s'est doté d'un nouvel outil «le roadbook », permettant de créer un carnet de séjour digital avec recommandations personnalisées des conseillers en séjours. Il permet d'instaurer une relation privilégiée et directe avec le client. A noter également le maintien du label qualité et l'obtention d'un nouveau label, le label accueil vélo. En termes de fréquentation sur les deux bureaux d'information touristique (MMT et Vitam), et ce malgré les restrictions sanitaires et fermetures administratives, est constatée une augmentation des flux. La typologie de clientèle reste stable (94 % française, 6 % étrangère). Des accueils délocalisés (téléphérique du Salève et Décathlon) ont également été développés afin d'être au plus près de la clientèle.

- Au niveau du service commercial, un nouvel évènement a été mis en place sur le territoire : « Com' les pros » (15 jours dédiés à des visites d'entreprises). L'office de tourisme a ainsi rejoint le collectif composé initialement de la CC Arve et Montagnes et Faucigny Glières. Au total, 57 entreprises ont participé et 206 créneaux de visite ont été proposés. Auprès de la cible professionnelle, de nouveaux canaux de communication ont été développés : un site spécifique affaires et une plaquette commerciale dédiée aux événements Business.

Enfin, en termes de ressources :

- L'effectif est stabilisé à 14 Équivalents Temps Plein (ETP),
- La subvention d'exploitation d'Annemasse Agglo est maintenue à hauteur de 250 000 euros conformément à la convention d'objectifs 2021-2023,
- Un solde d'exploitation 2020 à hauteur de 298 139,02 euros a été reporté sur le budget 2021,
- Les recettes de taxe de séjour restent en deçà de 2019 (avant covid),
- Le budget annuel est stabilisé à 1 million d'euros.

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré :

A l'unanimité,

DECIDE :

DE PRENDRE ACTE du rapport d'activités 2021 de l'Office de Tourisme des Monts de Genève, tel que joint en annexe de la présente délibération.

Le Secrétaire de séance



Le président,

Signé par : Gabriel DOUBLET
Date : 15/11/2022
Qualité : Agglo - Présidence

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date d'affichage, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.